



COMMISSION EUROPEENNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 17 octobre 2013

Transports: nouvelle politique de l'UE en matière d'infrastructures

Dans le cadre de la réforme de la politique de l'UE en matière d'infrastructures la plus radicale depuis ses débuts dans les années 80, la Commission publie aujourd'hui de nouvelles cartes des neuf principaux corridors qui formeront la charpente des transports au sein du marché unique européen et qui révolutionneront les liaisons est-ouest. Pour répondre à ce niveau d'ambition, les fonds de l'UE destinés à l'infrastructure de transport seront multipliés par trois pour la période 2014-2020 pour atteindre 26 milliards d'euros.

Globalement, la nouvelle politique de l'UE en matière d'infrastructures transformera l'actuelle mosaïque de routes, voies ferrées, aéroports et canaux européens en un réseau de transport unifié (RTE-T).

M. Siim Kallas, vice-président de la Commission européenne chargé des transports, a déclaré à ce sujet: «Le transport est vital pour l'économie européenne. Sans connexions efficaces, l'Europe ne pourra pas se développer ni prospérer. La nouvelle politique de l'UE en matière d'infrastructure mettra en place un réseau européen étendu de transport dans l'ensemble des 28 États membres qui servira de tremplin à la croissance et à la compétitivité. Elle permettra de relier l'est avec l'ouest et de remplacer l'actuelle mosaïque de voies de communication par un réseau véritablement européen.»

La nouvelle politique de l'UE en matière d'infrastructures

La nouvelle politique établit pour la première fois un **réseau central de transport** qui se fonde sur neuf corridors principaux: deux corridors nord-sud, trois corridors est-ouest et quatre corridors diagonaux. Le réseau central transformera les liaisons est-ouest, permettra d'éliminer les goulets d'étranglement, de moderniser les infrastructures et de rationaliser les opérations de transport transfrontalier pour les passagers et les entreprises, dans toute l'UE. Il améliorera les connexions entre différents modes de transport et contribuera à la réalisation des objectifs de l'UE en matière de changement climatique. Le réseau central sera achevé d'ici 2030. La disponibilité du financement dépendra de la réussite des négociations sur le CFP 2014-2020 dans son ensemble.

Les fonds destinés à l'infrastructure de transport seront triplés pour la période 2014-2020 pour atteindre 26 milliards d'euros. Ce financement de l'UE sera essentiellement axé sur le réseau central de transport, qui détient la plus forte valeur ajoutée pour l'UE. Afin de donner une priorité élevée aux liaisons est-ouest, près de la moitié des fonds européens destinés à l'infrastructure de transport (11,3 milliards d'euros provenant du mécanisme pour l'interconnexion en Europe) seront réservés uniquement aux pays de la cohésion.

Le nouveau réseau central de transport sera alimenté par un vaste réseau capillaire au niveau régional et national. Le réseau global couvrira l'ensemble de l'UE et sera accessible depuis toutes les régions. L'objectif est de garantir que progressivement, d'ici à 2050, la grande majorité des entreprises et des citoyens européens ne soient pas à plus de 30 minutes de temps de trajet de ce vaste réseau.

Globalement, le nouveau réseau de transport offrira :

- des déplacements plus sûrs et moins encombrés;
- des trajets plus fluides et plus rapides.

L'enveloppe de 26 milliards d'euros (prix courants) allouée aux transports au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe prévu par le cadre financier pluriannuel (CFP) servira de «capital d'amorçage», destiné à encourager les États membres à investir davantage afin d'achever les interconnexions et liaisons transfrontalières difficiles, qui autrement risqueraient de ne jamais voir le jour. On estime à 250 milliards d'euros les coûts de mise en œuvre de la première phase de financement du réseau central pour la période 2014-2020 (voir la liste des projets en annexe). Le réseau central sera achevé d'ici 2030.

Le nouveau réseau central: les chiffres

Le réseau central comprendra :

- 94 ports européens reliés aux réseaux ferroviaires et routiers;
- 38 aéroports reliés aux grandes villes par liaisons ferroviaires;
- 15 000 km de lignes ferroviaires aménagées pour la grande vitesse;
- 35 projets transfrontaliers visant à réduire les goulets d'étranglement.

Cet ensemble sera le **système circulatoire** du marché unique, permettant le déplacement sans entrave des marchandises et des personnes dans l'UE.

Une carte du réseau RTE-T (réseau transeuropéen de transport) et des neuf corridors principaux est jointe en annexe. Pour de plus amples informations, voir [MEMO/13/897](#) ou http://ec.europa.eu/transport/index_en.htm

Pour en savoir plus

Suivez le vice-président Kallas sur [Twitter](#)

Contacts:

[Helen Kearns](#) (+32 2 298 76 38)

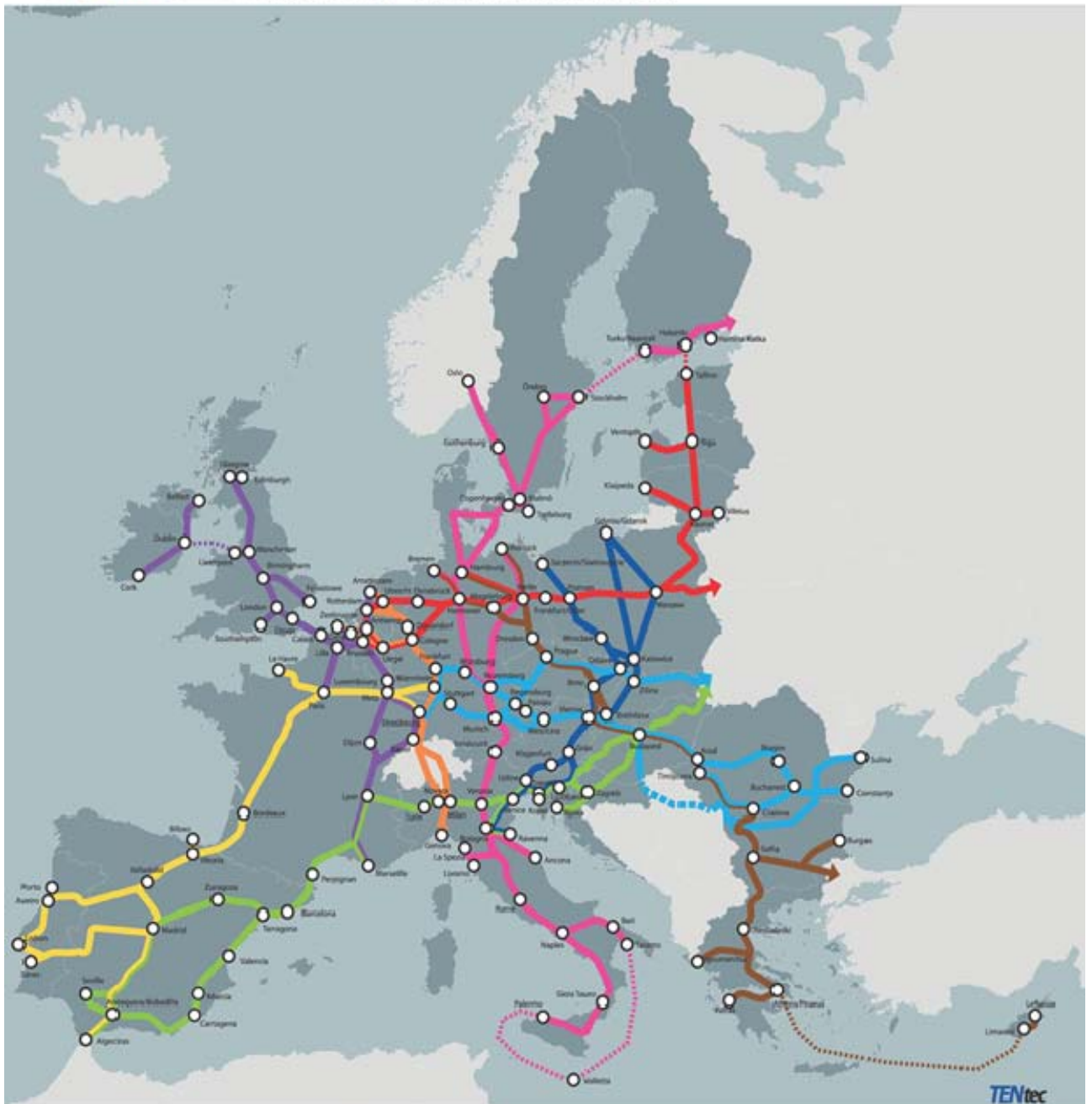
[Dale Kidd](#) (+32 2 295 74 61)



European
Commission

TRANS-EUROPEAN TRANSPORT NETWORK

TEN-T CORE NETWORK CORRIDORS



Legend

- BALTIC - ADRIATIC
- NORTH SEA - BALTIC
- MEDITERRANEAN
- ORIENT / EAST-MED
- SCANDINAVIAN - MEDITERRANEAN
- RHINE - ALPINE
- ATLANTIC
- NORTH SEA - MEDITERRANEAN
- RHINE - DANUBE

TENtec

BASED ON THE SURVEY OF THE NETWORK, INCLUDING OF THE YEAR 2011

